

De la Pâtisserie Croustillante

dépourvue de la saveur grasseuse, si désagréable, qui résulte de l'usage du saindoux, peut être obtenue en employant de la margarine. Le poisson et les gâteaux frits avec elle sont simplement délicieux parce qu'elle y ajoute une saveur qu'il est impossible d'obtenir en employant tout autre genre de grasse. Procurez-vous la véritable **COTTOLENE**, car il existe de nombreuses imitations contestables. La marque de fabrique que vous reproduisez ici est apposée sur chaqueseau. Vendue en seaux de fer-blanc d'une, de trois et de cinq livres. Fabriquée seulement par **THE N. K. FAIRBANK COMPANY,** Rues Wellington et Anne, Montréal.

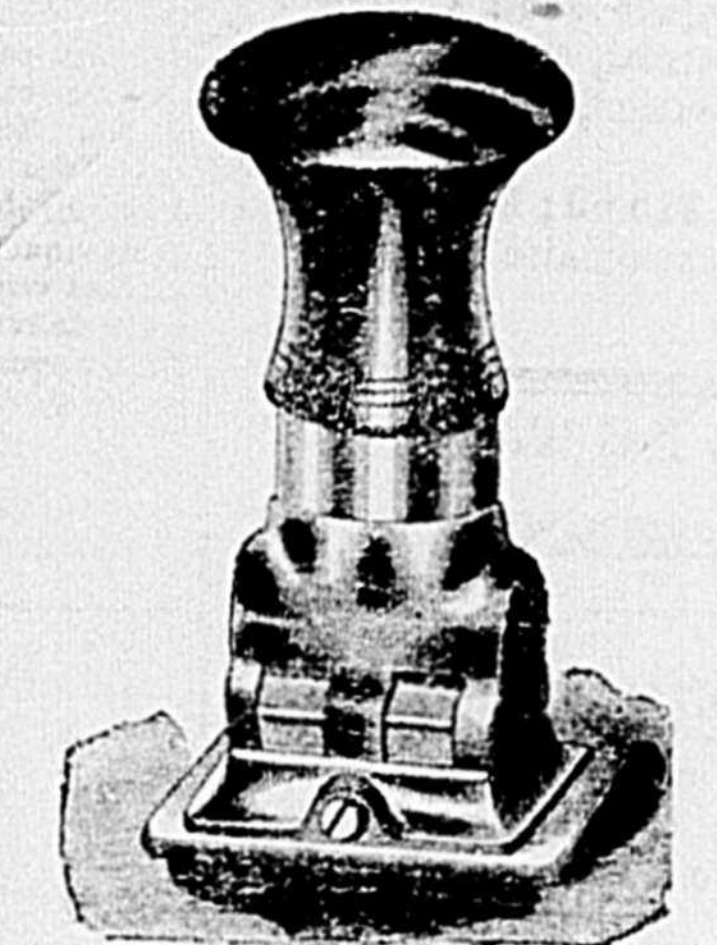
CANADA Dans la Province de Québec, District de Québec.

No 1562. **PHILIPPE HAMEL**, de la paroisse de St-Félix du Cap Rouge, épouse du dit **Philippe** Piché dit **Delisle**, du même lieu, boucher, doucement autorisé à ester en justice. Demanderesse, **NAPOLEON PICHÉ** dit **DELISLE**, de la paroisse de St-Félix du Cap Rouge, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée ce jour en cette cause. Québec, 3 Mars 1895. **CARON, PENTLAND & STUART,** Avocats de la Demanderesse. 11 Mars 1895—lm. 479

Seaux en caoutchouc.



Un beau SEAU à bon marché pour 50c



Complet pour \$1.50.

T. J. Moore & Cie,
146-148, RUE ST-JEAN
QUEBEC.
15 mai 1894—lm.

LIVRES NOUVEAUX!

Journal des Jésuites 1893.....\$5 00
Répertoire du clergé 1893.....2 50
ROY—Lettres du R. P. Duplessis.....1 20
PERIN-LAJOLIE—Dix ans au Canada.....2 00
Répertoire national (orné de portraits) 1894.....10 00
Lettres de Bourlaimont à Lévis.....2 50
Lettres et Pièces militaires 1756-1760.....2 50
GEMAY—Le Pèlerin de Saint-Anne, 1893.....50
CASGRAIN—Montcalm et Lévis 2 vols.....5 00
DIONNE—La Nouvelle-France.....1 00
MATHIEU—Code civil.....2 00
MATHIEU—Code de procédure civile.....2 00
MIGNEAULT—Droit paroissial.....5 50
Vintu de Québec et du Canada.

J. O. FILTEAU,
RUE BOADE



CHEMIN DE FER

Québec, Montmorency & Charlevoix

Commencement et après LUNDI, le 8 OCTOBRE 1894. Les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec 7.45 A. M. Arrivée à St-Anne 9.00 A. M.
Départ de St-Anne 9.15 P. M. Arrivée à Québec 11.50 A. M.
Départ de Québec 11.50 A. M. Arrivée à St-Anne 1.15 P. M.
Départ de St-Anne 1.30 P. M. Arrivée à Québec 4.00 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec 7.45 A. M. Arrivée à St-Anne 9.00 A. M.
Départ de St-Anne 9.15 P. M. Arrivée à Québec 11.50 A. M.
Départ de Québec 11.50 A. M. Arrivée à St-Anne 1.15 P. M.
Départ de St-Anne 1.30 P. M. Arrivée à Québec 4.00 P. M.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

Sur la division des Bases Laurentides, les trains voyagent comme suit : Départ de la Jonc. Rivière à 8.00 A. M. le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi. Arrivée à St-Jean, le Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi à 11 h. A. M. le Lundi et Jeudi.

AU CLUB CARTIER-MACDONALD

(Suite de la 2^{ème} page)

servateur a diminué les dépenses contrôlables, dès la première année de son administration, de \$800,000 et à la seconde année de \$700,000, sans toutefois nuire au service public. On nous a bien accusés de scandales—les libéraux sont si familiers avec ces sortes de transactions—mais on n'a rien prouvé contre nous, et nous défions les libéraux, comme nous les avons défiés en chambre, de lancer contre nous des accusations directes, soit pour l'affaire de l'asile de Beauport, soit pour celle du palais de justice de Montréal, soit pour celle du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix. C'est grâce aux instances de M. Châteaueuve et Carbray et de quelques autres hommes marquants, et c'est dans l'intérêt de la ville de Québec que le gouvernement a pris la résolution d'accorder un subside au chemin de fer de Parry Sound.

Nous avons pu commettre des fautes, car nous ne sommes pas impeccables; mais nous travaillons consciencieusement et nous faisons tout notre possible pour remplir notre programme. Nous avons la preuve que nous avons réussi dans notre mission, dans le témoignage des libéraux d'Ontario, dirigés par l'honorable M. Mowatt, qui ont déclaré que la province de Québec est certainement la plus prospère de toutes les provinces de la confédération.

La réunion de ce soir est une preuve que l'esprit conservateur n'est pas mort à Québec, et l'électorat de notre district saura l'affirmer aux prochaines élections générales.

L'honorable M. Chapais

L'honorable M. Chapais félicite M. Hackett de la brillante victoire qu'il vient de remporter, étant données les circonstances dans lesquelles la lutte s'est faite et étant donné les appels aux préjugés et au fanatisme dirigés contre le président du conseil des ministres. Il parle ensuite de la question financière et des progrès accomplis en agriculture et fait ressortir l'esprit de tolérance et de justice qui anime le parti conservateur à Ottawa à l'époque orageuse que nous traversons. La tempête s'apaisera bientôt et le parti conservateur aura lieu d'être fier de son passé et confiant dans l'avenir.

M. Panneton, M. P. P.

M. Panneton, député de Sherbrooke, félicite M. Hackett de sa brillante victoire et le club Cartier-Macdonald de l'ovation qu'il fait à l'été du Stanstead. Le triomphe de Stanstead est le triomphe de la justice sur la nouvelle combinaison ambulante qui allie le fanatisme au libéralisme. L'étoile polaire d'un certain journal a pâli; elle s'est même changée en étoile filante, et l'on ne la reverra plus remonter au firmament politique de notre province. Les ministres ont payé de leur personne dans cette lutte mémorable; nous avons vu dans Stanstead les honorables M. M. Taillon, Casgrain et Pelletier; nous avons reçu un aide puissant de M. Amyot, M. P. V. W. Larue, L. Stafford, Flynn, étudiant, Foley, McGuire, etc.

Que le gouvernement continue d'administrer la province comme il l'a fait jusqu'à ce jour, et le peuple approuvera sa conduite aux prochaines élections. Il se convaincra de nouveau que le fanatisme n'a pas pris racine dans les Cantons de l'Est. De retour à Sherbrooke, M. Panneton redira aux habitants de cette ville le vif enthousiasme qui anime le parti conservateur à Québec et à Lévis.

Autres orateurs

M. Carbray, député de Québec-Ouest, parle en anglais. Le résultat de l'élection de M. Hackett signifie que le choix du gouvernement était judicieux, que nous avons une bonne administration et que le fanatisme est inconnu dans Stanstead. Après avoir relaté son entretien avec sir McKenzie Bowell au sujet de la question des écoles, M. Carbray fait une courte revue de la situation financière de la province.

M. Châteaueuve, député de Québec-Centre, parle de l'importance pour Québec du chemin de fer du Parry Sound et des efforts qu'il a faits pour le succès de cette entreprise. C'est en 1893 qu'il s'est mis à la tête du mouvement; en 1894, il est allé à Ottawa avec M. Carbray et quelques autres, mais il n'a pas obtenu alors beaucoup de succès auprès du gouvernement. Il a continué son travail et finalement Ottawa lui a accordé ce qu'il avait demandé. Le gouvernement de Québec est aussi venu au secours du Parry Sound en lui donnant \$100,000 du subside du chemin de fer de Charlevoix qui sera perimé au 1er juin prochain. Il félicite le gouvernement Taillon et M. Hackett de la belle victoire qu'ils viennent de remporter dans Stanstead.

M. V. W. Larue, N. P., fait un parallèle entre le triomphe de M. Hackett le 21 mars dernier et la démonstration de ce soir et dit que Québec ne reste pas en arrière quand il s'agit de célébrer une victoire conservatrice.

M. Turcotte, député de Montmorency, félicite M. Taillon et M. Hackett de leur belle victoire, et proclame hautement que le parti conservateur sortira victorieux aux prochaines élections fédérales.

L'assemblée s'est dispersée à onze heures, en poussant trois hourrahs pour le Reine, trois hourrahs pour le gouvernement Taillon et trois hourrahs pour l'honorable M. Hackett.

La vitalité, épuisée par excès de travail ou par la maladie, est sûrement restaurée par la Salsepareille d'Ayer.

La Salsepareille d'AYER GUÉRIT

Des Centaines
De Médecins
DISSENT CELA
Des Millions
De Droguistes
DISSENT CELA
Des Millions
De Malades
DISSENT CELA
Prenez-ous
Et vous
DIREZ CELA

La Salsepareille d'Ayer, meilleure que toute autre Médecine de Printemps, prépare entièrement le système à résister aux maladies et aux épidémies particulières aux mois de Mars, d'Avril et de Mai. Elle purifie, vivifie et enrichit le sang, aiguise l'appétit et apporte un bénéfice réel et durable à tous les tissus et à tous les organes du corps. On peut obtenir une preuve positive de ce fait en s'adressant à quiconque a fait un usage fidèle de cette médecine merveilleuse.

Lisez le témoignage de NATHAN S. CLEVELAND dont le père a été pendant 60 ans Professeur à Bowdoin College, Brunswick, Me. "Je crois que la Salsepareille d'Ayer n'a pas d'égal comme purgatif du sang et Médecine de Printemps. Pour la Perte de l'Énergie, cette Fatigue Générale, pour la Débilité, le Vertige, l'Étourdissement et l'Indigestion ou la Dyspepsie ou même pour la Perte de l'Appétit, ce remède a toujours été pour moi un spécifique infaillible. Il donne du ton à l'estomac, active la digestion, combat l'insomnie, l'irritabilité et l'état nerveux. A quiconque me demande: Quel purgatif du sang considérez-vous comme le meilleur? je réponds: "C'est la Salsepareille d'Ayer." NATHAN S. CLEVELAND, 376 Centre St., Jamaica Plain, Mass.

La Salsepareille d'AYER

EN GUÉRIT D'AUTRES, ELLE VOUS GUÉRIRA.

LES LIBÉRAUX D'ONTARIO

Environ 754 enfants fréquentent les écoles séparées à Cornwall, tandis que les écoles publiques sont fréquentées par 712 enfants. Les catholiques ayant fait adopter un règlement au conseil de ville de Cornwall leur accordant un octroi pour leurs écoles égal en proportion au chiffre de l'évaluation de leurs propriétés, soit 30 c/j au lieu de 7 pour cent qu'ils ont actuellement, ce règlement a été présenté hier matin au comité des bills privés à Toronto pour le faire adopter; mais, par une majorité de 27 voix contre 3, ce projet de loi a été décliné, mettant ainsi à jour l'esprit de justice qui anime les bons libéraux d'Ontario.

AVIS

M. Mathias Lillois, de Saint-Thomas de Montigny, et M. J. J. Saindon, marchand et maître poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à recevoir les sommes dues pour abonnement au *Courrier du Canada* et au *Journal des Campagnes*.

Au lieu de ce sentiment de faiblesse et de lassitude, la Salsepareille d'Ayer vous donnera la force et l'énergie.

Si le baby fait ses dents

N'hésitez point et employez ce vieux remède, le sirop de dentition de Mme Winslow pour les enfants. Il nourrit l'enfant, amolli les gencives, soulage la douleur, guérit les coliques, et c'est le meilleur remède pour la diarrhée, 25 cts la bouteille. 15 septembre 1894—lm.

MOULIN DE ST-COME.

Le Rév. Jos. Elie dit Breton, curé de St-Côme, vient de vendre à son frère François Elie dit Breton, un moulin à scie et à farine, situé dans la paroisse de St-Nérée, comté de Châteauguay. Votre serviteur, **JOS. ELIE** dit BRETON, ptre. Curé de St-Côme. 30 mars 1895—3f. 491

A PRÊTER

\$30,000 Conditions de remboursement faciles. Pour plus amples informations, s'adresser à la Société de Construction Permanente de Québec, 23, RUE ST-JEAN. 477 7 mars 1895—lm.

TERRE A VENDRE

A St-Michel de Bellechasse, au quatrième rang, sur la ligne du chemin de fer, une propriété de deux arpents et demi sur quarante, et un circuit d'environ cinq arpents, avec bâtiments construits, maison neuve, grange magnifique avec toutes les améliorations modernes, étable, etc. S'adresser à **HONORE FURIOIS**, St-Michel de Bellechasse 114 27 juillet 1894.

A LOUER.

UNE MAISON spacieuse et confortable située sur le chemin Ste-Foye, et généralement connue sous le nom de "PETIT BELLEVUE". S'adresser à la SUPÉRIEURE du Couvent de Belle vue

LOUIS JOBIN

STATUAIRE, COIN DES RUES CLAIREFONTAINE ET BURTON FAUBOURG ST-JEAN, QUEBEC

SERVICE DES MAILLES

AVRIL 1895.

MAILLES PAR COURRIERS

DIRECTION.	MAILLES PERMIS		MAILLES LIVRABLES	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
Bergerville à Cape Rouge.....	11 00	4 50	10 00	3 00
Charlebourg.....	7 45	5 50	10 00	3 00
Faubourg St-Jean.....	7 45	5 50	9 45	2 45
Hedleyville, Martel, Beauport et Montmorency.....	8 45	5 50	8 30	2 30
De d'Orléans.....	2 00	8 50	2 00	8 50
Lac Beauport.....	2 00	10 00	2 00	10 00
Laval.....	2 00	10 00	2 00	10 00
Les Saules.....	3 30	10 00	3 30	10 00
Lévis.....	8 00	3 30	8 30	3 30
Lévis à Gendry.....	8 00	3 30	8 30	3 30
Lévis à St-Michel.....	3 30	8 30	3 30	8 30
Martel à Tadoussac.....	3 30	8 30	3 30	8 30
Sillery Cove.....	9 30	3 30	9 30	3 30
Spencer Cove.....	9 30	3 30	9 30	3 30
Tadoussac.....	9 30	3 30	9 30	3 30
St-Foye, Champlain, St-Augustin et Pointe aux Trembles.....	3 30	10 00	3 30	10 00
St-Roch.....	7 45	5 50	9 30	12 00
St-Sauveur.....	7 45	5 50	9 30	12 00
St-Sauveur.....	7 45	5 50	9 30	12 00

La matière reçue au bureau de poste de Québec avant 3.30 p. m. le 10 Avril, pour les envois de la Côte Nord de St-Laurent, en bas de Bernini, sera expédiée de ce dernier endroit le 18 Avril.

La matière pour la Côte Nord de St-Laurent sera expédiée par le S. S. OTTER via Rimouski du 15 au 20 et du 26 au 1er Mai; et par postillon de Tadoussac les autres jours. Les de la Matutine et de l'Antinoie, pas de service en hiver. Il est expédié une maille pour l'Ouest, le dimanche, par le Grand Tronc à 11.00 A. M.

VOIES FERRÉES.

DIRECTION	MAILLES PERMIS		MAILLES LIVRABLES	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
Pacifique : Québec et Montréal.....	11 00	3 30	8 00	3 45
Grand-Tronc : Québec et Richmond.....	11 00	3 30	8 00	3 45
Intercolonial : Québec et Halifax.....	11 00	3 30	8 00	3 45
Intercolonial : Québec et Campbellton.....	6 45	1 10	2 00	2 40
Québec Central : Québec et Blainville.....	6 45	1 10	2 00	2 40
Q. & L. St-J. Québec et Châteauguay.....	6 45	1 10	2 00	2 40
Q. & L. St-J. Québec et St-Raymond.....	6 45	1 10	2 00	2 40
Télégraphe : Rivière du Loup et Connor.....	6 45	1 10	2 00	2 40

* Lundi et Jeudi.

PROVINCES

DIRECTION	MAILLES PERMIS		MAILLES LIVRABLES		VOIES
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.	
Colombie Anglaise.....	9 30	3 45	8 00	3 45	Pacifique
Île du Prince-Edouard.....	9 30	3 45	8 00	3 45	Pacifique
Manitoba.....	9 30	3 45	8 00	3 45	Pacifique
Nouveau-Brunswick.....	9 30	3 45	8 00	3 45	Pacifique
Nouvelle-Écosse.....	9 30	3 45	8 00	3 45	Pacifique
Ontario.....	11 00	3 30	8 00	3 45	Pacifique
Territoires du Nord-Ouest.....	9 30	3 45	8 00	3 45	Pacifique

ÉTATS-UNIS

Etat de l'Est et Sud	11 00	7 10	8 00	{ 3 15 Gr: Trone
.....		1 10		{ 3 40 Gr: Trone
.....		2 10		{ 4 15 Gr: Trone
.....		3 10		{ 4 40 Gr: Trone
Etat de l'Ouest	11 00	7 10	8 00	{ 3 15 Gr: Trone
.....		2 10	8 00	{ 3 40 Gr: Trone
.....		3 10		{ 4 15 Gr: Trone
.....		4 10		{ 4 40 Gr: Trone

Les Matières enregistrées pour les Etats-Unis sont expédiées sur Montréal.
Les matières enregistrées doivent être déposées au moins 30 minutes avant l'heure annoncée pour
fermeture d'une malle.

Il n'est pas expédié de matières enregistrées par le Grand Tronc à 11,00 A. M., et par le
Pacifique à 2,30 P. M.

DERNIERE EDITION

M. Paul Bourget et le Canada

M. Paul Bourget s'est décidé, après tout, à écrire ses impressions du Canada français. Le volume est en ce moment chez le relieur, et sera mis en vente à la fin de cette semaine. Ce volume est édité à Boston par notre compatriote Sylvia Chapin.

VERCHERES

La convention conservatrice de Verchère a choisi M. Bisailon, C. R., comme candidat à l'élection qui aura lieu le 17 du courant.

Des discours ont été prononcés ensuite par l'hon. M. Oulmet, l'hon. M. Pelletier et l'hon. M. Leblanc.

Les libéraux sont divisés sur le choix de leur candidat, et M. Geoffroy consentira probablement à être candidat pour mettre fin aux dissensions.

UNE SECONDE EDITION

Le marché littéraire n'est pas avantageux au Canada.

En général, le peuple canadien n'est pas lecteur, les amateurs de littérature sont le petit nombre; encore, préférentiels — et qui songent à les en blâmer ? — les productions d'outre-mer aux ouvrages canadiens, qui dorment, poudreux et vierges, sur les tablettes de nos librairies.

Nos écrivains se plaignent amèrement de cette apathie du public à leur égard; leurs œuvres ne se vendent guère, et une seconde édition est un phénomène dans les annales de l'imprimerie canadienne.

Le public, qui peut sans peine se passer de littérature, ne s'en porte pas plus mal; mais les auteurs, qui se passent difficilement du public, n'y trouvent pas leur compte.

De là des récriminations contre les canadiens qui ne lisent point, qui n'ont pas le goût des lettres, qui ne protègent pas les arts, etc.

Il y a du vrai en tout cela. Cependant la chose n'est pas aussi alarmante qu'elle le paraît. Si l'on veut s'en convaincre, qu'on cherche quel est le genre d'ouvrages qui a le plus de lecteurs, on constatera que, si la province de Québec n'est pas précisément liseuse, elle est en revanche profondément religieuse.

Il y a un petit livre, humble d'apparence, mais riche de son contenu, qui, deux mois après avoir paru, est déjà rendu à sa seconde édition, laquelle vient d'être mise en vente et semble vouloir faire bientôt place à une troisième.

C'est la "Dévotion à Saint Antoine de Padoue", par M. l'abbé Elz. De Lamare.

Ceux qui ont lu cet opuscule savent que chacun y trouve avantage et profit, le lettré des joissances, le malheureux des consolations, l'âme pieuse un aliment pour sa piété. La seconde édition augmentée et revue des approbations les plus distinguées, ne peut manquer de produire les mêmes effets salutaires. Plusieurs voudront en profiter.

Que le peuple lise sur le comptoir du libraire les œuvres de nos littérateurs c'est malheureux mais peut-on vraiment lui en faire un reproche? Il n'a pas la passion des lettres, c'est vrai; mais à coup sûr il sait discerner ce qui lui fait du bien, puisqu'il apprécie les bons petits ouvrages comme celui-là.

DENIS RUTHBANK.

Pour les pilotes

La commission du havre de Montréal vient d'adopter pour les pilotes de Montréal, entre autres règlements, les suivants:

Chaque fois que des navires montent le fleuve rencontrent des navires descendant le fleuve à des détours brusques, passages étroits, ou aux endroits où la navigation est difficile, arrêteront, et s'il est nécessaire, se mettront en sûreté au-dessous de l'endroit dangereux, et y demeureront jusqu'à ce que le chenal soit libre.

Ces instructions s'appliqueront aux endroits suivants:

- Cap Charles.
- Cap à la Roche.
- Cap Lévy.
- Pouillier Grandmont.
- Pouillier Champlain.
- Pouillier Bécancour.
- Trois-Rivières.
- Batture de Fer.
- Bouée noire et blanche.
- Phare flottant No 1.
- La pointe de l'île du Soldat.
- Bouée de fer en bas du chenal de Contrecoeur.
- La bouée en aval de la petite traversée de Contrecoeur.
- La bouée noire et blanche en haut du chenal de Contrecoeur.
- La pointe de Verchères.
- Le pouillier aux "Trois Bouées" en bas du Cap St-Michel.
- Cap St-Michel.
- Varennes.
- Pointe aux Trembles (en haut).
- Ouvrant Ste-Marie.

Tout remorqueur engagé à mouvoir un vaisseau sera, tant qu'il sera engagé, sous le contrôle du pilote ou de la personne en charge de ce vaisseau.

L'annexion de Terre-Neuve

Historique de la question

Le premier projet d'union en 1869

Les politiciens d'alors unanimes en faveur du projet

Ottawa, 8.—Le gouvernement n'a encore reçu aucun avis des délégués de Terre-Neuve au sujet de la date de leur arrivée. Cependant, afin de n'être point pris au dépourvu, le conseil des ministres a nommé un sous-comité pour entendre la délégation sans retard. Ce qui veut dire que les efforts de Terre-Neuve pour s'annexer au Canada, accaparent l'attention publique pendant quelques semaines.

Les délégués arriveront probablement à Ottawa aujourd'hui ou demain. Leur entrevue avec les ministres sera privée. Si le succès couronne leur effort, ils auront accompli une œuvre à laquelle nos hommes d'Etat ont travaillé depuis vingt-cinq ans. Les journaux de Terre-Neuve sont muets au sujet des conditions qu'exigera l'île pour entrer dans la confédération. Ils ne parlent pas non plus des conditions que lui imposera le Canada. Au cas où les délégués feraient des demandes exorbitantes, elle serait aisée de côté jusqu'à ce qu'on en vienne à une entente satisfaisante pour les deux parties.

Le Canada, en une circonstance déjà, a eu l'occasion de montrer qu'il était disposé à transiger libéralement avec Terre-Neuve. En 1869 des efforts ont été faits pour amener une union. A cette époque, la législature de Terre-Neuve avait passé des résolutions faisant connaître les conditions qu'exigeait l'île pour s'unir au Canada. Il avait été proposé que la colonie recevrait annuellement du gouvernement fédéral une somme de \$408,922. Ce subsidie comprenait \$105,922 pour intérêt sur la dette de Terre-Neuve, \$104,000 comme subsidie de quatre-vingt-cinq par tête de la population, \$175,000 pour l'abandon des terres de la Couronne, et \$24,000 comme subsidie spécial. Au cours de la conférence qui s'ensuivit, ces conditions ont été sur le point d'être adoptées. On accordait à Terre-Neuve, \$115,000 pour intérêt sur sa dette, \$104,000 comme subsidie provincial, \$150,000 pour l'abandon des terres de la Couronne et \$35,000 comme subsidie spécial.

Ceci démontrait clairement que le Canada était tout disposé à s'unir à Terre-Neuve puisque la Chambre des Communes accepta ces conditions qui furent refusées par la législature de Terre-Neuve.

Le ministre des finances, l'hon. John Rose, déclarait à cette époque que l'union de l'île avec le Canada nous coûterait \$600,000 par an.

Le revenu de Terre-Neuve en 1868 était de \$634,000. Mais ce montant devait être réduit de beaucoup par la baisse des droits de douane entre les deux peuples.

Le Canada devait s'engager à faire un bon service des mailles entre Terre-Neuve, le Dominion et le Royaume-Uni. Quand ces conditions furent adoptées par la Chambre des Communes, M. Holton félicita le gouvernement pour avoir stipulé qu'une ligne de vapeurs serait établie entre l'île et le Dominion. Sir John Macdonald était "per mare et terras" (par mer et par terres).

Tous les politiciens de l'époque considéraient comme une bonne chose l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. Plusieurs d'entre eux la croyaient même nécessaire.

M. Blake, toutefois, tout en n'étant pas contre l'annexion de Terre-Neuve, ne croyait pas qu'elle était nécessaire à la prospérité du Canada. Il s'objectait au transport des terres de la couronne de l'île au gouvernement fédéral. Il était supporté par M. Mackenzie qui malgré cela, se déclarait lui-même en faveur de l'annexion.

Sir John croyait sincèrement qu'il viendrait un jour où Terre-Neuve serait le centre commercial du Canada. Les amendements de M. Blake furent rejetés par le parlement qui adopta les conditions de l'union telles que citées plus haut, conditions qui furent rejetées plus tard à St-Jean.

Ottawa 2.—Les citoyens d'Ottawa ont décidé de donner un grand banquet aux délégués de Terre-Neuve.

DESJARDINS

Dans la cuve des baptistes

Desjardins le libraire qui a été condamné au dernier terme de la cour criminelle pour vente de mauvais livres, s'est vengé de la société hier soir, en se faisant sauter dans la cuve des baptistes. Plusieurs jeunes gens avaient organisé un charivari pour le taquiner un peu, mais la police a empêché tout désordre et Desjardins a été quitte pour quelques quolibets.

RENCONTRE DE DEUX TRAINS

Deux personnes tuées, plusieurs blessées

Bangor, Maine 2.—Une collision s'est produite à deux milles d'ici, ce matin entre l'express de St-Jean N.B., et un autre train de passagers. Plusieurs chars ont été brisés. Deux personnes ont été tuées et plusieurs blessées.

La dynamite

Buda Pesth, 2 avril.—Des inconnus ont essayé de faire sauter la statue du général Hentzi, le défenseur de la forteresse de Budapest pendant la révolution, en lançant une bombe de dynamite qui n'a fait que briser quelques vitres.

La législature d'Ontario

Toronto, 2 avril.—Les ministériels ont tenu un caucus aujourd'hui, auquel il a été décidé de pousser la besogne pour proroger les chambres le 13 du courant.

Bulletin politique

L'hon. M. Laurier a été définitivement choisi comme candidat libéral dans la Saskatchewan.

L'hon. M. Dickey est descendu à Halifax, et l'hon. M. Patterson est allé présenter main forte au Dr Montague, dans l'Halifax.

L'hon. M. Laurier n'est pas tout à fait rétabli de sa récente indisposition. Les médecins lui ont prescrit un repos absolu d'ici à l'ouverture de la session fédérale.

Le maire Stewart, de Windsor, a refusé la candidature en opposition à l'hon. M. Montague, mais il ajoute qu'il y aura certainement un McCarthyste qui fera la lutte au secrétaire d'Etat.

Sir Chs Tupper est dans le comté d'Antigonish, pour conduire la lutte en faveur de M. Chisolm, le candidat conservateur. M. Chisolm est le beau-frère de feu sir John Thompson.

Sir Chs Tupper ne revient qu'après la votation.

Le Herald d'hier matin annonce que l'échevin Wilson Smith sera le candidat libéral dans la division St-Laurent de Montréal, aux prochaines élections fédérales.

L'échevin Penny et plusieurs autres libéraux en vue ont déclaré au reporter de la Presse qu'ils n'appuieraient pas la candidature de M. Smith pour aucune considération.

On parle de M. Holton, ex-député de Châteauguay, comme candidat contre sir Donald Smith, dans la division St-Antoine.

Chine et Japon

Récents victoires japonaises

Marche sur Pékin

Londres, 2 avril.—Une dépêche de Shanghai dit que 3,000 volontaires se sont rassemblés près de Pékin pour défendre la frontière de Kung-Tung.

Le correspondant du Standard à Berlin dit que l'empereur de Chine a donné instruction à Li-Hung-Chang de demander une audience à l'empereur du Japon pour le remercier de l'armistice.

San Francisco, 2.—Le correspondant de la presse associée adresse le message suivant: Le Japon a maintenant 100,000 hommes sous les armes et 15,000 de gardes impériales qui attendent à Hockkaido pour s'embarquer. L'armée sera divisée en deux, la première division opérant dans la Mandchourie, et la seconde débarquera à Shantakia pour marcher sur Pékin.

Le 5 de mars, les Japonais ont pris New Chwang par surprise, la garnison de 20,000 hommes fuyant aussi vite que possible.

Les troupes chinoises se trouvent réfugiées dans le nord de la Mandchourie, et toutes communications avec les centres d'approvisionnement sont détruites.

Depuis que le "Kow-Sing" a été coulé à fond jusqu'à la bataille de Kang-Wa-Sai, le 17 décembre, les Chinois ont eu 6,660 hommes tués, 9,600 blessés, 1,164 prisonniers, tandis que les Japonais n'ont eu que 413 morts et 1,712 blessés.

FEMME DE LETTRE CANADIENNE

Mme Sadlier reçoit une médaille honorifique

Une très intéressante cérémonie a eu lieu hier dans le grand salon de l'archevêché, à Montréal. On sait que tous les ans l'Université de Notre-Dame du Lac Indiana décerne une médaille à quelque littérateur distingué. Jusqu'à l'année dernière une médaille avait été donnée à des auteurs américains mais, cette fois c'est une canadienne bien connue à Montréal, Mme Sadlier qui la reçoit. L'Université de Notre-Dame du Lac est sous la direction des Pères de Sainte-Croix qui ont aussi un collège à St-Laurent. Le R. P. McGarry a la une adresse à la récipiendaire en présence de Mgr Fabre et de plusieurs membres du clergé de Montréal. Mme Sadlier, en vingt ans a publié une cinquantaine de volumes qui ont été très appréciés.

La médaille un vrai bijou en or massif, a été remise à Mme Sadlier par l'archevêque de Montréal, et au nom de la femme de lettre, le docteur Hingston a prononcé un discours de remerciements.

Le détachement de Bisley

Ottawa, 2.—A une réunion du bureau de direction de l'Association de tir de la Puissance, le major Markham du 8e hussard canadien a été nommé commandant du détachement de tir de Bisley et le R. N. C. Mitchell de Winnipeg a été nommé adjudant.

CHOSSES D'ESPAGNE

20,000 hommes vont être appelés sous les armes

Londres, 2.—Une dépêche de Madrid dit que, dans le but de remplacer les troupes qui ont été envoyées à Cuba, le gouvernement va appeler 20,000 hommes sous les armes.

LES ORANGISTES DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

S'en vont en guerre

Boston, 2 avril.—Le Journal dit que les orangistes du Massachusetts se préparent à aller au Manitoba au cas qu'il surviendrait un conflit au sujet des écoles.

Un orangiste a dit à un reporter que l'on pouvait se fier sur eux si on en avait besoin au Manitoba.

LES DOMINICAINS

Un appel à la charité publique

Les Pères Dominicains font actuellement appel à la charité publique pour l'œuvre de leur noviciat. On sait que la prédication de la parole de Dieu est la mission première des Dominicains, et c'est pour cette raison que le pape Innocent III les a nommés officiellement l'origine, "Frères Prêcheurs", nom qu'ils portent encore dans l'Eglise et qui les désigne essentiellement.

Ce ministère de la prédication exige une longue préparation par la prière et par l'étude. C'est pourquoi, l'ordre impose à ses religieux une double série d'épreuves; la première, le noviciat simple, est uniquement consacré à la vie intérieure, à l'oraison, à la correction des enfants, à tout ce qui féconde et fortifie dans l'homme les vertus du cœur. Cette épreuve dure une année entière, et c'est après l'avoir surmontée, que le religieux prononce ses premiers vœux.

La seconde, le noviciat profès, sans abandonner les pratiques de la vie spirituelle, tant s'en faut, a néanmoins pour but principal de préparer le religieux par les études philosophiques et théologiques au ministère de la parole divine, et à cet art de diriger les âmes qui est l'art suprême et sans égal.

Dans les circonstances actuelles, ce noviciat est en moyenne de six années, après quoi, le religieux reçoit, par le sacrodoce, le sceau de sa formation intérieure. En résumé, il faut donc sept années environ pour l'éducation d'un religieux, et comme, pendant tout ce temps, il ne peut se livrer au ministère extérieur et ne gagne absolument rien, il est à la charge de l'ordre. On comprend facilement quel pesant fardeau est l'entretien d'un noviciat, pour peu qu'il soit nombreux. Or, c'est le cas présent à St-Hyacinthe. Mais la générosité publique viendra au secours de cet ordre remarquable, et les difficultés seront vaincues.

Les religieux de Saint-Hyacinthe, novices, étudiants et professeurs, sont actuellement plus de quarante.

Les donateurs retireront de grands avantages; ils auront droit à des messes et à des prières spéciales. Une amorce de 25 cts suffit pour participer aux bienfaits de l'œuvre du noviciat des Dominicains.

INSURGES CUBAINS

Le général Maceo débarque un nombreux corps d'insurgés à Cuba

Un convoi de munitions pris par ces derniers

Tampa Floride, 2.—Au cours d'une entrevue le colonel Figueroa, chef de patriotes cubains dans cette partie des Etats-Unis, a dit:

"Les dernières nouvelles que j'ai reçues de Cuba sont que le général Maceo a débarqué dans l'île un corps nombreux d'insurgés avec 3,000 fusils, des munitions et des provisions pour ses soldats. Il dispose d'une force importante avec 37 officiers et ses hommes sont bien exercés et bien disciplinés. Les troupes du général Maceo ont capturé un convoi de munitions composé d'une centaine de mules et escorté par plusieurs centaines d'hommes."

SIX HOMMES TUES

Explosion d'une chaudière

Woburn, Mass., 2.—Quelques instants avant sept heures, hier matin une des chaudières de la Old Connecticut Tannery a fait explosion avec un grand fracas.

Six hommes ont été tués et six autres blessés.

UN PRETRE TUE PAR UN FOU

Dans un établissement d'aliénés

Paris, 2.—On mande de Saint-Lô que l'abbé Elie, chapelain de l'établissement d'aliénés de Pont-l'Abbé-Picauville, vient d'être tué par un fou dans les circonstances suivantes: Vers trois heures de l'après-midi l'abbé Elie accompagné de M. Finot, entrepreneur de l'abbé Moulin, second chapelain et de la supérieure, visitait les travaux de construction qui se font dans cet établissement. Une quinzaine d'hospitalisés y sont employés aux terrassements et au transport des matériaux. L'abbé Elie regardait les travaux de zinguerie qui se font au réservoir et les personnes qui l'accompagnaient s'étaient à peine éloignées de quatre à cinq mètres qu'un fou qui travaillait près de lui, saisit un louchet et lui en asséna un terrible coup sur la tête.

Le malheureux prêtre tomba à la renverse en prononçant ces seules paroles: "C'est fini". On se précipita autour de lui et on le releva. Il voulait marcher, mais ses forces l'abandonnèrent et c'est sur un fauteuil qu'on dut le transporter dans sa chambre, où il expira quelques instants plus tard.

SIR HERBERT H. HARRY

Arrivé à Halifax

Halifax, 2.—Sir Herbert H. Harry, l'envoyé spécial du gouvernement impérial pour distribuer des secours aux indigènes de la colonie de Terre-Neuve, est arrivé ici hier à bord du "Parisian". Il partira demain pour se rendre à Terre-Neuve.

Arrêté

Un colporteur du nom de Louis Goldberg, a été arrêté lundi à Charlebourg pour colportage sans licence. Homme, cheval et voiture ont été amenés à la cour de police.

FAITS DIVERS

Grande ouverture

D'un job de chaussures LUNDI, le 1er AVRIL, chez MM. VEILLEUX & LANGLOIS, No 189, rue St-Joseph.

Un homme empalé

Un jeune homme de St-Pierre, l'île d'Orléans, M. Flavien Ferland, a été victime ces jours derniers d'un accident qui lui a coûté le vie.

En allant chercher du foin sur le fenil, mercredi dernier, il perdit tout à coup l'équilibre et tomba sur le sol, allant donner sur une cheville en fer qui lui a perforé les intestins.

On manda le Dr Humblot, de Ste-Famille, mais il ne put que constater la condition désespérée du blessé.

M. Ferland est décédé hier matin au milieu d'atroces souffrances.

Surpris dans leur sommeil

Trois soldats de la citadelle ont brisé, lundi soir, le sceau d'un des chars du Pacifique et s'y sont livrés à un sommeil réparateur. Surpris par la police, ils ont été conduits au poste, où ils ont couché et ce matin on les a menés à la citadelle.

Pour la Floride

Le révérend M. Bélanger curé de St-Roch, part demain pour la Floride dans l'intérêt de sa santé.

Mine de mica

M. A. Dion, propriétaire avec M. E. Boulanger, d'une mine de mica située à quinze milles de Tadoussac, vient de recevoir d'une compagnie de Philadelphie un ordre pour tout le mica petit et grand qu'il pourrait fournir à cette compagnie durant la prochaine saison. MM. Dion et Boulanger sont à se préparer pour commencer leurs travaux sur leur mine de la Ste-Marguerite, aussitôt que la neige aura disparu. L'exploitation de cette mine fournira de l'ouvrage à 25 ou 30 hommes et la marchandise sera livrée sur le quai de Tadoussac.

Au Cercle catholique

Demain soir, M. Kugène Rouillard donnera au cercle catholique, une causerie intitulée: "Les Centenaires". Il y aura un programme musical.

Donnée

Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 2 avril 1895, est de \$14,824.63.

Stabat Mater

Répétition générale des chœur et orchestre demain (jeudi) à 7.30 hrs, à l'ancien poste Allaire & Cie maintenant occupé par Gervais, Hadon & Cie, marchands de musique.

Les messieurs de l'orchestre sont priés d'apporter leur pupitre.

Anniversaire

Hier était le dixième anniversaire du départ du neuvième bataillon pour le Nord-Ouest.

Compagnies d'assurances

Le maire a invité les représentants des compagnies d'assurance sur le feu à une parade de la brigade du feu, pour juger de son efficacité.

Palme: Palme:

Comme d'habitude, nous nous chargeons de faire béatifier des palmiers pour ceux qui ne peuvent les apporter à l'église pour ensuite, les leur livrer à domicile. Et aux marchands nous sollicitons leur commande.

PRUNEAU & KIROUAC,

28 rue de la Fabrique.

Mort subite

Une fille âgée d'une quarantaine d'années du nom de Tardif employée à la manufacture Marsh est morte subitement ce matin, sur la rue St-Vallier au magasin des Delles Giroux. On dit qu'elle résida dans la rue Parent.

La flotte de la Pointe-aux-Esquimaux

Les goélettes suivantes sont parties de la Pointe-aux-Esquimaux pour faire la chasse aux loups-marins:

Eugénie, capt. Vigneault, avec 12 hommes; Emilia, capt. Paul Cormier, 12 hommes; Gleaner, capt. Luc Cormier, 12 hommes; Marie Anne, capt. Chas Landry, 10 hommes; Marguerite, capt. Zoel Joseph, 10 hommes; Stella Maria, capt. Louis Cummings, 13 hommes; Sea Star, capt. Grégoire Turbit, 12 hommes; Marie du Sacré-Cœur capt. P. Landry, 12 hommes; Marina, capt. Baptiste Cormier, 8 hommes; Pioneer, capt. Wm LeBrun, 12 hommes; Phoenix, capt. Louis Vigneault, 10 hommes; C. M. G. P. capt. Nap. Picard, 12 hommes.

Test case

MM. Casgrain, Angers & Lavery sont sur le point de prendre une action pour juger de la légalité du placardage des rues avec des états de compte non payés.

Cie des vapeurs de Québec

La réunion annuelle des actionnaires de la compagnie des vapeurs de Québec, a eu lieu hier et les officiers suivants ont été élus: MM. J. C. Thomson, D. C. Thomson, George T. Davis, Arthur F. Hunt, honorables E. J. Price et P. Garneau, et M. W. Simons, de Québec, et MM. E. H. Botterell et W. J. Withall, de Montréal.

Comité de la Traversée

Réunion du comité de la Traversée avant hier soir. On a discuté la question de savoir s'il est opportun d'exiger de la compagnie qu'elle pose un deuxième ponton à ses bateaux.

Après avoir entendu les témoignages de plusieurs experts, le comité a décidé de remettre à plus tard la considération de la question.

Une amélioration désirable

Les citoyens du quartier Montcalm ont adressé une requête au conseil de ville, demandant le prolongement de la rue O'Connell jusqu'au quartier Montcalm.

Comme on le sait, la rue O'Connell s'arrête à la rue St-Augustin. En la con-

A la Pharmacie

DE LA

PHARMACIE "CROIX ROUGE"

42, RUE DE LA FABRIQUE.

J. EDMOND DUBÉ PHARMACIEN CHIMISTE, Propriétaire.

Anchor Weakness Cure à 63c la bouteille. | Vin Mariani à 99c la bouteille.

Bœuf Fer et Vin de "W." de Philadelphie à 50c la bouteille.

Médicaments brevetés, Parfumerie, Savonnerie, &c, &c.

AUX PLUS BAS PRIX!

21 déc. 1894—lanç

Le remède qu'il faut.



Par ces temps humides et changeants, on est souvent exposé à contracter des rhumes, toues, bronchites, et toutes les affections pulmonaires. Si vous ne pouvez pas vous procurer ce remède dans votre localité, écrivez à Québec, et vous le recevrez au retour de la maille. Sachez que M. RACICOT fabrique aussi des remèdes pour toutes espèces de maladies. Si, donc, vous êtes malade d'une maladie quelconque, recourez à ce bienfaiteur de l'humanité, et vous pouvez être certain que ses remèdes vous délivreront de l'objet de vos souffrances. Ne manquez pas d'adresser vos lettres à l'Éditeur du Gros-Saunders, chez

J. E. P. Racicot,
No 20, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.
16 janvier 1894—lan.